En France, comme dans la plupart des pays développés, un couple sur quatre en désir d'enfants ne parvient pas à obtenir une grossesse après 12 mois d'essai, délai correspondant à la définition de l'infertilité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Tandis que dans sa première définition, en 1992, elle exigeait deux ans de rapports réguliers, en 2009, la définition a changé : on parle depuis d'infertilité dès un an de rapports réguliers sans obtention de grossesse. Dans le monde, l'infertilité touche ainsi plus de 186 millions de personnes. En France, comme dans d'autres pays occidentaux, plus de 16 % des couples en âge de procréer consultent pour une difficulté à concevoir.

Les évaluations précises de la fertilité actuelle et future, l'évolution de la dynamique populationnelle et des structures d'âge dans les pays et les régions, sont essentielles pour pouvoir planifier et anticiper les profonds changements sociaux, économiques, environnementaux et géopolitiques que ces évolutions entraîneront. Les estimations et projections mondiales des taux de fécondité sont indispensables pour éclairer les dirigeants d'un pays quant aux besoins en soins de santé, en offre de main-d'œuvre, éducation, égalité des sexes et en soutien de la planification familiale. Car l'évolution démographique des mesures de fécondité jusqu'en 2100 annonce une baisse alarmante à l'échelle planétaire. Nous sommes donc face à une diminution de la fertilité, et une augmentation de l'infertilité de 0,3 % et 0,4 % par an chez les hommes et les femmes. Les tendances depuis les années 2000 montrent une hétérogénéité géographique considérable dans l'ampleur des déclins.

La fertilité est étroitement liée à l'augmentation de l'infertilité, à la baisse de la mortalité, et à l'augmentation de la migration de pays à faible revenu vers des pays à haut revenu. En conséquence, la population mondiale est vieillissante, y compris en France où une personne sur quatre a plus de 65 ans. De nombreux facteurs médicaux, sociétaux et environnementaux permettent d'expliquer cette hausse de l'infertilité : comme le recul de l'âge à la première maternité (31 ans aujourd'hui versus 24 ans il y a 30 ans) mais également un possible déclin du désir d'enfant chez les jeunes générations qui sont à la recherche d'une stabilité professionnelle et affective avant de concrétiser un projet parental. D'autre part, parmi les facteurs pouvant expliquer la baisse de la natalité, on note la crise économique, l'impact délétère des perturbateurs endocriniens, l'absence d'une politique publique facilitant l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle ou encore une confiance excessive dans les performances des techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP).

Du fait de sa prévalence croissante, avec 3,3 millions de personnes directement touchées, et de ses enjeux sociétaux à grande échelle, l'infertilité constitue un problème majeur de santé publique en France, sans pour autant avoir été traitée comme telle par les pouvoirs publics. Ce chiffre risque pourtant d'aller croissant en l'absence d'une stratégie nationale de lutte contre les différentes causes de l'infertilité humaine. Il faut admettre que l'infertilité est un sujet tabou qui met mal à l'aise les familles, mais aussi le pouvoir public. Trop intime, trop douloureuse, trop méconnue, effrayante par sa portée. Alors qu'un couple sur quatre qui essaie d'avoir un enfant est touché par l'infertilité, les personnes concernées témoignent encore de leur isolement face à un sujet

qui reste peu abordé dans notre société. La priorité d'action repose donc sur la prévention qui revêt une implication individuelle mais également sociétale et politique. Un point crucial concerne la sensibilisation et l'information des patients comme des professionnels de la santé à ce domaine en constante évolution. Enfin, la recherche médicale dans le domaine de la fertilité devrait être mise au centre des préoccupations afin d'assurer une prise en charge optimale des patients infertiles.

Il est nécessaire de comprendre l'ampleur de l'infertilité. Cependant, les faibles taux de fertilité et les effets modestes que les politiques pronatalistes pourraient avoir sur eux ne devraient pas être utilisés pour justifier des mesures plus draconiennes qui limitent les droits reproductifs, comme la restriction de l'accès aux contraceptifs ou à l'avortement. Certains pays qui ont mis en place des politiques coercitives dans les années 1960-1980, avec des restrictions sévères concernant les avortements et la vente de contraceptifs, ont conduit à une augmentation spectaculaire des taux de mortalité de mères dus aux avortements illégaux et à une augmentation des enfants placés dans des orphelinats. L'accès aux contraceptifs modernes n'est pas seulement essentiel pour les principes de droits humains fondamentaux et de justice reproductive, mais a aussi des effets positifs sur l'économie du pays.

Plus qu'un simple enjeu de santé, l'infertilité aura des conséquences géopolitiques, économiques et sociales considérables : les taux de fertilité ont chuté de façon spectaculaire partout dans monde depuis 1950 et continueront, on l'a vu, à décliner dans presque tous les pays jusqu'en 2100. En réalité, des taux de fécondité relativement élevés dans certains pays et territoires à faible revenu se traduiront

par une nette fracture démographique entre un sousensemble de personnes de pays à faible revenu et le reste du monde. D'un côté, des taux de fertilité faibles et durables - résultant par un vieillissement de la population - entraîneront de graves défis économiques et une pression croissante sur le système de santé, les dépenses de sécurité sociale et le marché du travail. D'un autre côté, un changement radical avec une concentration de naissances vivantes dans les pays à faible revenu conduira à de sérieux défis liés au maintien et au soutien d'une population jeune et croissante dans certains pays plus exposés au stress thermique, politiquement instables et économiquement vulnérables. Ces tendances aboutissent à des changements dans la dynamique de la population mondiale, moteur essentiel dans les relations internationales qui mettra en lumière les nouveaux défis en matière de migration.

L'infertilité est ainsi un sujet de société essentiel, qui doit être traité comme tel, pour aider les personnes directement concernées et répondre aux défis plus larges posés à la société française et au monde en général.

Samir Hamamah